

Chantiers

*Autour de la construction
du bâtiment
des Archives nationales
de Pierrefitte-sur-Seine*

Lettre d'information N°6 – printemps 2008

Editorial

Presque quatre ans se sont écoulés depuis la décision présidentielle de construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales. Chaque année est porteuse d'événements importants pour notre institution. 2007 aura été une année fondatrice par la création du SCN qui réunit dans une même structure administrative les sites de Fontainebleau, de Paris et le futur site de Pierrefitte, et dont l'organisation a été fixée par un arrêté du 31 décembre dernier.

Ainsi aujourd'hui les Archives nationales travaillent autour d'un double objectif :

- mettre en œuvre la nouvelle organisation centrée autour du rôle scientifique des Archives nationales, respectueuse des sites et des compétences, à la recherche d'un bon équilibre entre gestion de proximité et mutualisation,
- contribuer au projet de Pierrefitte qui prend une ampleur nouvelle.

2008 est l'année qui devra permettre le choix du prestataire chargé de construire notre futur Système d'information archivistique (SIA), l'année de l'ouverture de grands chantiers de réflexion scientifique, de la décision sur la répartition des fonds entre nos trois sites, du test à grande ampleur de dématérialisation d'instruments de recherches, et bien sûr de la poursuite à vaste échelle du chantier des fonds. Le nouveau site prendra une visibilité nouvelle avec la pose de la première pierre qui coïncidera avec les festivités organisées à l'occasion du bicentenaire de l'installation des Archives nationales à l'Hôtel de Soubise.

En comptant le temps des travaux et les mois nécessaires à l'emménagement des fonds, nous voilà donc à mi-chemin. Le nouveau fonctionnement auquel tous les agents des Archives nationales sont dès maintenant partie prenante se mettra tout naturellement en place sur trois sites à l'ouverture de Pierrefitte. La construction et la mise en service du nouveau site auront été ainsi l'élément moteur de la refondation des Archives nationales, une occasion unique de réexaminer nos pratiques, de repenser et parfois de nous réinvestir dans nos missions au service du public.

Isabelle Neuschwander
Directrice des Archives nationales



Pierrefitte à la fin du XIX^e siècle

Entre 1896 et 1906, le Conseil général du département de la Seine entreprend la publication d'un *Etat des communes à la fin du XIX^e siècle* dont il confie la direction à l'historien de Paris Fernand Bournon, ancien archiviste de Saint-Denis. Conçue dans le même esprit que les monographies d'instituteurs contemporaines, mais avec davantage de méthode et de rigueur historique, cette collection constitue une source, de seconde main mais de première importance, pour l'histoire de la couronne parisienne.

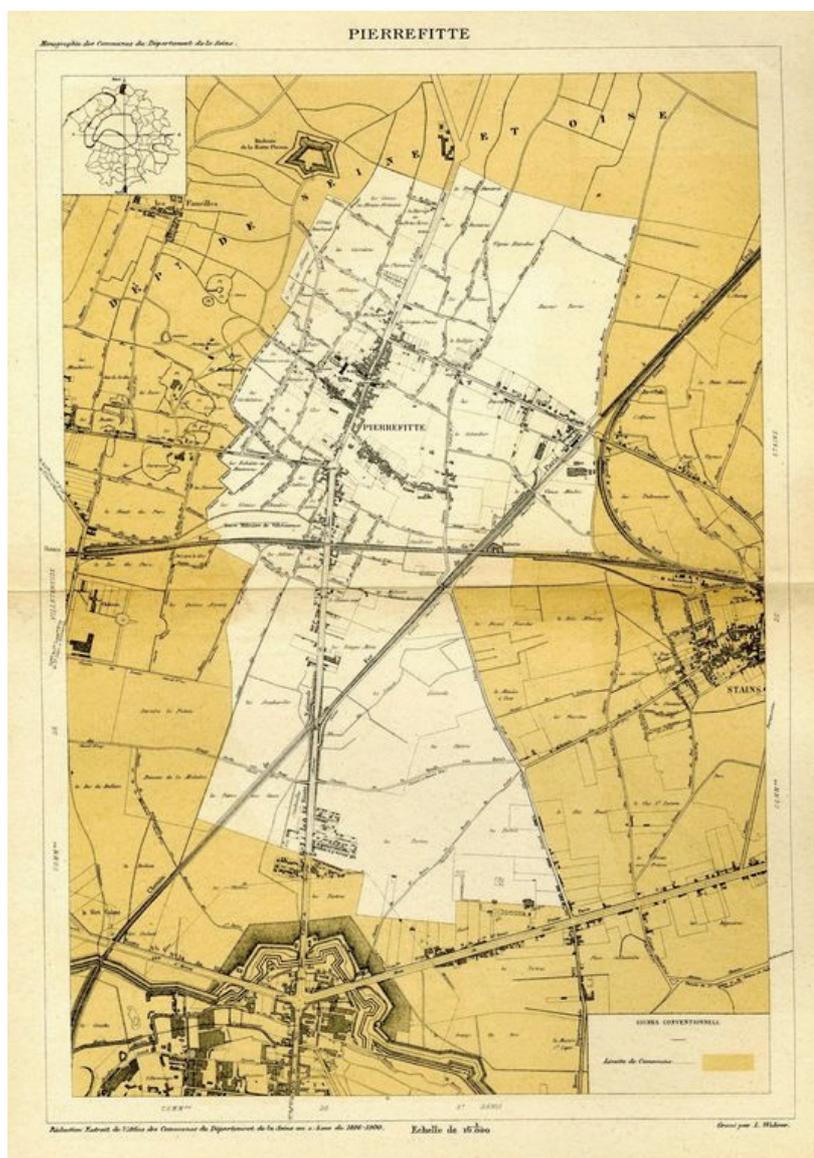
Publiée en 1896 et composée d'une *Notice historique* et de *Renseignements administratifs*, la monographie de Pierrefitte décrit un gros bourg rural de quelque 2 468 habitants dont la population a presque quadruplé depuis 1801 (684 habitants). La grande majorité des Pierrefittois est de nationalité française (98%), dont 59 % natifs d'Ile-de-France, 37% originaires de province et 2% naturalisés français (Alsaciens notamment). Les étrangers, belges pour plus de la moitié, représentent 2% de la population.

La carte jointe montre un village qui s'est développé au nord de la commune, en contrebas de la Butte Pinson, le long de la route de Paris à Calais (nationale 1) et sur quelques axes secondaires, comme la très ancienne rue Guéroux et le plus récent boulevard de la Station qui conduit à la gare de Pierrefitte-Stains sur la ligne de chemin de fer Paris-Creil. La commune est également traversée par la ligne de grande ceinture, avec une halte située au croisement de la nationale 1. L'habitat est essentiellement composé de maisons de plain pied (92) et d'un étage (235). Les maisons de deux (51) et trois étages ou plus (5) sont nettement minoritaires. Ces 383 maisons comprennent 717 logements, soit une proportion réduite de l'habitat collectif. La mairie et l'église construites respectivement en 1848 et 1856 par l'architecte Lequeux sont, avec l'école des filles et l'école des garçons, bâties en 1846 et 1883, les principaux édifices publics de la commune.

L'économie reste dominée par la culture maraîchère et l'horticulture qui ont supplanté celle de la vigne. Deux fabriques de tentures murales et de matériel de chemin de fer emploient au total 70 ouvriers. Mais la majeure partie de la population ouvrière de Pierrefitte travaille dans les usines de Saint-Denis et habite le quartier des Joncherolles, récemment urbanisé.

Comme de nombreuses communes de la deuxième couronne, Pierrefitte amorce un développement significatif à la fin du XIX^e siècle, mais sa profonde mutation urbaine n'interviendra que dans la seconde moitié du siècle suivant.

Guillaume NAHON
Directeur des archives départementales
de Seine-Saint-Denis



Pierrefitte-sur-Seine vue générale



La route de Paris à Calais

Plan de Pierrefitte-sur-Seine en 1896

Chantier de dématérialisation des instruments de recherche

Après avoir relu, analysé et traité les données de la base de recensement des instruments de recherche des Archives nationales (Paris et Fontainebleau), l'équipe de ce chantier a lancé le premier marché de dématérialisation. Ce marché est en même temps un « test » logistique (définir toute la chaîne de traitement depuis l'identification des instruments de recherche originaux dans les services jusqu'à leur dématérialisation proprement dite) et financier (estimation des coûts).

Il porte sur une sélection d'environ 1000 instruments de recherche, soit environ 100 000 pages imprimées, dactylographiées, manuscrites et même un « petit » fichier du Minutier central (55 000 fiches).

La dématérialisation proprement dite consistera en la numérisation en mode image, et la restitution du texte, soit par saisie, soit par reconnaissance de caractères. Dans une troisième étape la cote des instruments de recherche sera vérifiée et enrichie, afin d'intégrer ceux-ci ultérieurement dans la salle des inventaires virtuelle à laquelle travaille actuellement l'équipe du Système d'information archivistique ; l'objectif est de restituer toutes les cotes dans leur intégralité selon la grammaire des cotes CARAN et la suite numérique des cotes de Fontainebleau.

Chantier des fonds

Les opérations de préparation des fonds en cours sont particulièrement nombreuses :

- ◆ deux opérations de numérisation : dossiers de mouvements et réseaux de la Résistance pendant la Seconde guerre mondiale et fonds du Livre d'or des Morts pour la France de la Première guerre mondiale
- ◆ trois opérations de conditionnement : dossiers de personnel du ministère de l'Éducation nationale, fonds du secrétariat aux Affaires africaines et malgaches dit « fonds Foccart », fonds de la Commission interalliée des territoires rhénans
- ◆ une première opération de microfilmage des registres des notaires parisiens au XVI^e siècle (achèvement prévu en juin).

Deux opérations de très grande envergure, en phase préparatoire, devraient débuter au printemps :

- ◆ le microfilmage de 3 100 registres du XVI^e siècle du Minutier Central, soit 1 550 000 vues et deux ans de travail,
- ◆ la numérisation des dossiers de la Légion d'honneur, dossiers hautement symboliques, conservés sur les sites de Paris et de Fontainebleau, qui font l'objet d'une consultation intensive. Près de 400 000 dossiers, soit plus de 6 millions de vues, doivent être traités. Ce projet permettra de réaliser la suite de la base LEONORE en y incorporant les dossiers conservés sur le site de Fontainebleau.

En fin d'année 2008, 3,5 km l de documents auront été conditionnés, 230 000 images numériques et 700 000 vues de microfilms auront été produites.

Parallèlement, une étude portant sur l'état sanitaire des fonds des sections du XIX^e siècle, du XX^e siècle et de la section des archives privées, et sur les conditions environnementales des magasins à Paris et à Fontainebleau a commencé.

La phase descriptive de l'état sanitaire des documents est réalisée à partir d'un échantillonnage. Alors que la phase de recensement touche à sa fin, près de 20 000 unités matérielles de conditionnement, provenant de sous-séries différentes et conservées dans des lieux différents, ont été analysées. La phase analytique des données recensées débouchera sur un rapport de préconisations en matière de déménagement, restauration et désinfection.

L'étude des conditions environnementales des magasins des sites de Paris et de Fontainebleau durera tout le long de l'année 2008. Différents capteurs ont été déplacés ou installés sur les deux sites. Ils permettent l'enregistrement précis des conditions de température et d'humidité dans différents magasins.

Chantier du bâtiment et fouilles archéologiques préventives

Le permis de construire a été déposé en février. Les grandes échéances prévisionnelles sont les suivantes :

- ◆ lancement du marché des travaux au printemps 2008
- ◆ commencement des travaux au début 2009.

Les fouilles archéologiques préalables ont débuté le 19 février sous la conduite de Françoise Lafage (Institut national de la recherche archéologique préventive - INRAP). Le décapage de la terre arable sur 1,7 ha et les premiers sondages ponctuels confirment la continuité du site archéologique d'époque gauloise, découvert en 1996 sur le terrain contigu à celui des Archives et fouillé en 2000.

Photos : début des fouilles, terrain décapé et traces d'habitat rural gaulois



Réunion des instances de pilotage et de concertation

Pour toutes les étapes qui se sont déroulées cet hiver la mission du projet Pierrefitte-sur-Seine a travaillé en large concertation avec les partenaires institutionnels, les professionnels des Archives et leurs publics et les organisations syndicales : conseil scientifique du nouveau site le 21 novembre au matin, comité stratégique informatique l'après-midi du même jour, présentation des différents aspects du projet aux organisations syndicales le 29 novembre, comité d'accompagnement territorial le 18 décembre.

Conseil scientifique

Le conseil scientifique du nouveau site des Archives nationales s'est réuni le 21 novembre. Georgette Elgey, présidente d'honneur de l'association « *Une cité pour les archives nationales* », été nommée à la place laissée vacante par le décès d'Henri Amouroux.

Les représentants du maître d'ouvrage (EMOC) et du maître d'œuvre (agence d'architecture Fuksas) ont présenté l'avant projet définitif, en soulignant les avancées depuis l'APS.

Ont été rappelées les différentes étapes de la réflexion qui a été menée, depuis la précédente réunion du conseil scientifique, sur la répartition des fonds. Le rapport du groupe de travail consacré à ce sujet a été diffusé cet été aux membres du conseil qui ont fait parvenir leurs réactions à Isabelle Neuschwander. Le conseil scientifique a approuvé la constitution d'un groupe de travail réunissant à parité chercheurs et représentants de l'administration. Ce groupe, chargé de réfléchir à l'amélioration des conditions de travail à Fontainebleau, s'est réuni à deux reprises, sous la présidence de Jean-Pierre Lalaut, directeur adjoint des Archives de France.

Comité d'accompagnement territorial

Cette instance a été prévue par la convention d'insertion territoriale signée à la mairie de Pierrefitte-sur-Seine en 2006, donnant ainsi une forme conventionnelle au groupe de travail qui s'était déjà réuni deux fois, en juin 2004 et en mai 2006. Elle permet des échanges multilatéraux entre les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires du projet. La réunion du 18 décembre à la préfecture de Seine-Saint-Denis a été présidée par Olivier Dubaut, sous-préfet de Saint-Denis.

Après une présentation de l'avant projet définitif par Jean-Claude Dumont, président de l'EMOC, et Laurent Maunoury, chef de département, les membres du comité ont décidé de créer trois comités thématiques qui restitueront leurs premiers travaux à l'été :

- ◆ le comité « jonctions urbaines » sera piloté par Jean-Luc Bichet, architecte de la mission de projet,
- ◆ le comité « activités culturelles et pédagogiques » sera animé par Ariane James-Sarazin, conservateur responsable du département de l'action éducative et culturelle des Archives nationales,
- ◆ le comité « impact économique et social de l'équipement » sera présidé par Pascal Dal Pont, directeur adjoint des Archives nationales.

On a parlé du nouveau site :

Examen du projet de loi sur les Archives au Sénat

Madame Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, est intervenue le 8 janvier 2008 devant la commission des affaires culturelles dans le cadre de la discussion de la loi sur les Archives. Dans le rapport préparatoire à cette audition, Madame Morin-Desailly, sénateur, a souligné que la construction de ce nouveau site « *est à la fois une bouffée d'oxygène, dans un contexte d'augmentation de la masse d'archives publiques, et une chance inédite de modernisation.* ».

Présentation du projet

Présentation générale du projet à l'assemblée générale de la Fédération nationale de Généalogie par Sandrine Cunnac, le 8 décembre 2007.

Présentation du SIA aux étudiants de master 2 « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » à l'Ecole nationale des chartes par Pascal Tanésie, le 17 janvier.

Présentation des spécificités du bâtiment aux étudiants du master 2 « Métiers de la culture Archives » de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines par Jean-Luc Bichet, le 24 janvier.

Présentation des aspects innovants du bâtiment par Isabelle Neuschwander, le 31 janvier à Rennes lors des rencontres annuelles de la section des Archives départementales (RASAD).

Présentation de l'ensemble du projet aux étudiants de 3^{ème} année de l'Ecole nationale des chartes par Isabelle Neuschwander, le 26 février.

Directeur de publication : Isabelle NEUSCHWANDER, conservateur général, isabelle.neuschwander@culture.gouv.fr

Directeur de publication adjoint : Sandrine CUNNAC, conservateur, sandrine.cunnac@culture.gouv.fr

Rédacteur : Anne LABORDE, anne.laborde@culture.gouv.fr

Secrétariat : 01 44 61 93 50

sauf indications : clichés Archives nationales

site : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/>